



Il est en passe d'achever son traitement
L'état de santé du Président Tebboune «en constante amélioration»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Incendies dans plusieurs wilayas du pays
**La Protection civile évoque
 une piste criminelle**

Page 3

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5217 - Lundi 9 novembre 2020 - Prix : 10 DA

Cour de Blida

Ouverture du procès de l'affaire Khalifa Bank

Page 16

Changement à la tête du monde

Par Mohamed Habili

Seuls les électeurs américains sont par leur choix final responsables de l'arrivée d'une nouvelle administration à la tête de leur pays, mais ils ne sont pas les seuls à en subir, en bien comme en mal, les conséquences. On peut être sûr, maintenant que la victoire de Joe Biden s'impose à tous, aux Etats-Unis comme hors des Etats-Unis, même si Donald Trump et ses fidèles continuent de la contester, peut-être après tout pour de bonnes raisons, qu'il n'existe pas de pays qui ne soit pas en train de se demander s'il va gagner ou perdre au change, et dans quelle proportion. Chez nous aussi cette question se pose, mais pas avec la même acuité qu'ailleurs, en raison notamment de la difficulté qu'il y aurait à mesurer l'impact sur nous de la politique de l'administration Trump. D'autres pays seraient plus à même d'y répondre. Pour les Algériens, un bon président américain, c'est quelqu'un qui se montre le plus neutre possible relativement aux sujets internes et régionaux faisant leur actualité. Moins il s'occuperait de leurs affaires, mieux il serait noté par eux. Comme ils n'attendent pas qu'il soit en quelque matière que ce soit en leur faveur, ils espèrent seulement qu'il n'ait aucune tendance à leur chercher noise sur un sujet ou sur un autre. Il n'y a aucune raison de penser que Joe Biden nous veuille du mal.

Suite en page 3

Confinement à domicile à partir de 20h

Durcissement des mesures contre le Covid

- 670 nouveaux cas et 12 décès en 24 heures
- Application des mesures / Forces de l'ordre plus strictes et population moins relâchée
- Tizi Ouzou / Recrudescence des cas de contamination
- Béjaïa / Des mesures préventives pour freiner le Covid-19



Ph/E. Soraya/J. A.

De nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement afin d'arrêter la flambée des contaminations au coronavirus que connaît le pays depuis plusieurs jours. A commencer par le réaménagement du confinement sanitaire à domicile de 20h00 à 05h00 du matin dans 29 wilayas, dont neuf viennent d'être ajoutées. [Page 2](#)

Lutte antiterroriste

**Darmanin salue la coopération
«continue» entre l'Algérie et la France**

Page 3

Cour d'Alger

**18 ans de prison requis à l'encontre
de Tahkout, 12 ans contre Ouyahia et Sellal**

Page 4

Confinement à domicile à partir de 20h

Durcissement des mesures contre le Covid

■ De nouvelles mesures ont été prises par le gouvernement afin d'arrêter la flambée des contaminations au coronavirus que connaît le pays depuis plusieurs jours. A commencer par le réaménagement du confinement sanitaire à domicile de 20h00 à 05h00 du matin dans 29 wilayas, dont neuf viennent d'être ajoutées.

Par Aomar Fekrahe

Il s'agit des wilayas d'Adrar, Illizi, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Guelma, Khenchela, Tipasa et Ain Témouchent. Auparavant, le couvre-feu de 23h00 à 05h00 du matin ne concernait que 20 wilayas, à savoir Batna, Béjaïa, Blida, Tiemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Setif, Annaba, Constantine, Oran, Bouïra, Boumerdès, M'sila, Ouargla, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Tébessa, Tiaret et Biskra. Ainsi, le confinement partiel, annonce le communiqué du gouvernement, est prolongé de 15 jours et prendra effet à partir du 10 novembre. Il a été également décidé le report de la ren-

trée universitaire et celle de la formation professionnelle au 15 décembre prochain. Une décision, faut-il le dire, très attendue en raison des difficultés à faire respecter les mesures sanitaires dans ces lieux, où de grands flux de personnes sont enregistrés.

Il est aussi question de fermer les marchés de voitures à partir de mardi, durant une période de 15 jours et interdire les rassemblements publics et les fêtes familiales, mariages, circoncisions, etc. D'autres mesures ont été prises et consistent en l'intensification des opérations de nettoyage et de stérilisation des espaces et édifices publics. Pour s'assurer du respect de ces mesures, les autorités publiques annoncent des contrôles inopinés dans les établissements scolaires, les mosquées et les commerces, afin de vérifier l'application scrupuleuse des gestes sanitaires et de la distanciation physique. Il y a quelques jours,



Ph. Soraya/J. A.

le gouvernement a annoncé sa décision de mettre en place immédiatement un «plan d'action d'urgence» pour contenir la propagation de l'épidémie, mettant l'accent notamment sur l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires et sur la nécessité de doter les structures hospitalières de tous les moyens nécessaires.

A. F.

Epidémie 670 nouveaux cas et 12 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 12 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (12), portant à 2 048 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une forte hausse, avec 670 cas, soit 89 cas de plus par rapport au bilan d'hier (581), pour atteindre au total 62 051 cas confirmés.

R. N.

Tizi Ouzou Recrudescence des cas de contamination

LES AUTORITÉS de la wilaya de Tizi Ouzou ont, une nouvelle fois, tiré la sonnette d'alarme quant à l'urgence de respecter vigoureusement les gestes barrières préventifs contre la propagation du coronavirus. En effet, la commission de wilaya chargée de la gestion de la crise Covid-19 a rappelé, au terme de sa récente séance d'évaluation de la situation, l'urgence de se conformer à ces règles, eu égard à la recrudescence des cas de contamination au coronavirus. Les hôpitaux de la wilaya sont très sollicités ces derniers jours pour les soins des symptômes du Covid-19, à l'exemple du CHU Nedir qui comptait jusqu'à hier plus d'une centaine de malades entre cas suspects et cas confirmés positifs à la PCR, alors qu'à l'hôpital d'Azeffoune le nombre de patients a atteint la trentaine. Face à cette recrudescence, les services de wilaya appellent à redoubler de vigilance et surtout multiplier les actions de prévention dont la désinfection des espaces publics. A ce propos, des opérations de désinfection seront initiées à travers plusieurs localités de la wilaya à compter d'aujourd'hui et des actions de sensibilisation sur l'importance de porter le masque et observer les gestes barrières sont à nouveau organisées par les différents services de l'Etat. De son côté, la direction locale de la Sûreté nationale a annoncé le renforcement du dispositif de lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus par la multiplication des contrôles des commerces ouverts au public, sans manquer d'avertir que les réfractaires seront verbalisés conformément à la réglementation en vigueur. Ces appels semblent avoir eu un début d'effet sur le terrain, puisque nous avons remarqué le respect du port des masques à l'intérieur des commerces et autres espaces, voire même sur la voie publique.

Hamid M.

Application des mesures de prévention contre le coronavirus Forces de l'ordre plus strictes et population moins relâchée

Après plusieurs semaines de relâchement dans les transports, les différents commerces et lieux publics, engendrant une hausse des cas de contamination, les pouvoirs publics se montrent rigoureux quant à l'application des mesures de prévention contre le Covid-19. Même si on note certains dépassements au niveau des transports (bus et taxis), au niveau des commerces et autres espaces publics on observe encore des regroupements de toute nature et la non observance des protocoles sanitaires. Aussi, les pouvoirs publics se montrent sévères en appliquant les sanctions contre ces derniers. En effet, vu la hausse rapide qu'a connu le nombre de cas de contamination au niveau des différentes régions du pays ce dernier mois, le gouvernement a décidé de sévir contre ce relâchement en mettant en place un plan d'action d'urgence «rigoureux», sans toutefois durcir le confinement. Cette rigueur est constatable car on réclame de nouveau le port de la bavette au niveau des commerces et des moyens de transport. Les citoyens qui n'observent pas les mesures de prévention, notamment le port du masque,

la distanciation physique, etc., sont interdits d'accès dans ces lieux et même punis d'une amende de 10 000 DA. Des policiers font quotidiennement le tour des différents fast-foods, magasins de vêtements, chaussures et autres commerces, pour s'assurer de l'application des mesures de prévention. Les automobilistes qui ne portent pas de bavette risquent aussi une amende de 10 000 DA. En outre, on remarque qu'il y a moins de mariages même si certains tiennent encore tête aux autorités en réunissant toute la famille sous un seul toit sans se soucier de la gravité de leurs actes. Par ailleurs, afin de tenter d'alléger le bilan des contaminations qui s'est alourdi ces dernières semaines, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adopté un plan d'action qui s'articule autour de trois principaux axes. Le premier porte sur «le renforcement des mesures de prévention dans ses volets sanitaire et sécuritaire», le deuxième sur «une stratégie de communication plus efficace et une sensibilisation plus forte envers les citoyens», et le dernier sur «l'application rigoureuse des mesures coercitives réglementaires». Le gouvernement a

décidé d'élargir la cellule de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus à «l'Education nationale, l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle et les Affaires religieuses». N'écarter pas le recours à des mesures supplémentaires de confinement ciblé si la situation épidémiologique continue à se détériorer, le Premier ministre a instruit les départements ministériels pour interdire, jusqu'à nouvel ordre, l'organisation de séminaires, colloques, réunions ou tout autre regroupement qui constituerait autant de facteurs de propagation de l'épidémie. Pour sa part, la mairie d'Alger-Centre a pris de nouvelles mesures préventives pour lutter contre la propagation du coronavirus, en décidant notamment la fermeture de trois jardins publics et les terrasses des cafétérias et restaurants et ce, dès jeudi dernier. Les jardins concernés par la fermeture sont ceux de Beyrouth, de la Liberté et de l'horloge florale. L'utilisation des tables et des chaises dans les cafétérias, restaurants et fast-foods est interdite, ajoutée encore le communiqué.

Thinhinene Khouchi

Béjaïa

Des mesures préventives pour freiner le Covid-19

La hausse du nombre de cas atteints de coronavirus dans la wilaya de Béjaïa depuis quelques jours a poussé les autorités de la wilaya à prendre les premières mesures préventives en vue de réduire la propagation de la pandémie qui a fait de très nombreux décès ces dernières semaines. Parmi ces mesures, l'interdiction de l'usage des chaises et tables au niveau des restaurants, cafétérias et pâtisseries afin de limiter les regroupements et les contacts directs entre personnes. A ce propos, le wali de Béjaïa a signé la semaine dernière un arrêté portant, précise-t-on «sur l'inter-

diction de l'usage des tables et chaises au niveau des restaurants, cafétérias et restaurants». Et d'ajouter : «Cette mesure préventive a pour but de réduire l'ampleur de la propagation du Covid-19 à l'échelle de notre wilaya». En outre, une liste des activités commerciales concernées par les aides financières dans le cadre de la crise sanitaire a été publiée par la direction du commerce de wilaya. Les bénéficiaires sont les commerçants dont les activités ont été impactées par le coronavirus, afin d'alléger un tant soit peu les pertes subies par l'arrêt de leurs activités pendant plusieurs mois. Un formulaire devrait

être téléchargé à partir du site internet de la direction du commerce de la wilaya, rempli puis déposé au niveau des services concernés. De nombreuses activités sont concernées par ces aides dont les entreprises de fabrication d'ameublement en bois, de menuiserie générale, préparation de peintures, vulcanisation, fabrication d'articles de décoration en ferronnerie, ébénisterie, vannerie, bonneterie, confection de vêtements, pelleterie, fabrication d'emballage de bois, production de literie, plomberie, serrurerie, fabrication artisanale de chaussures et composants, miroiterie, électricité auto-

mobile, bijouterie, station lavage, teinture et pressing et peinture automobile. Il est utile de noter que «le nombre de cas de coronavirus dépasse les 500», selon le directeur de la santé qui s'est exprimé il y a quelques jours sur la radio locale, précisant que «80 % de ces patients ont besoin d'être mis sous oxygène». Selon M. Boudrahem, coordinateur du CHU de Béjaïa, «les nombreux services réservés au coronavirus au niveau des hôpitaux du chef-lieu de Béjaïa sont saturés, et plusieurs dizaines de malades sont quotidiennement accueillis en hôpital de jour».

Hocine Cherfa

Incendies dans plusieurs wilayas du pays

La Protection civile évoque une piste criminelle

■ Pour la Protection civile, les importants feux de forêt qui se sont déclenchés durant la soirée de vendredi à samedi dans une dizaine de wilayas du pays, causant d'importants dégâts matériels et pertes humaines, sont d'«origine criminelle».

Par Louisa Ait Ramdane

LAlgérie a été vendredi le théâtre de quarante et un foyers d'incendie qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas : Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Chlef, Ain Defla, Tipaza, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Tiemcen et Médéa. La wilaya la plus touchée est celle de Tipaza, où on recense dix feux importants qui se sont déclenchés dans la commune de Gouraya. Outre la destruction de milliers d'hectares de forêts, ces incidents ont causé la mort de deux personnes, la destruction de nombreuses habitations et la perte d'importants cheptels.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le colonel Farouk Achour, sous-directeur de statistiques à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), relève que cette piste est d'autant plus plausible que ces sinistres sont survenus durant la nuit, un moment où les conditions ne se prêtent nullement à leur naissance. Plus explicite, l'officier a fait état de «similitudes» avec la situation créée durant l'été 2012, où une vingtaine de wilayas ont été affectées par de puissants incendies, à l'origine de la destruction de plus de 10 000 hectares de superficie boisée, particulièrement dans certaines



PH.D.R.

régions où ces types de sinistres sont rarissimes. «Après cela, nombre d'arrestations ont d'ailleurs été effectuées, donnant lieu à de fortes condamnations pénales à l'encontre de leurs auteurs», rappelle le Colonel Achour. Revenant sur les récents incendies, le représentant de la Protection civile signale qu'ils ont été maîtrisés dans leur totalité. Toutefois, il n'en fournit aucun bilan global et définitif. Selon lui, «il va falloir du temps pour évaluer, avec précision, l'ensemble des pertes». Parmi les moyens à acquérir pour une intervention efficace de la Protection civile, figure l'introduction de nouveaux types de déplacements de ren-

forts d'intervention dans chaque wilaya, appuyés par des moyens de surveillance satellitaire des zones forestières, ainsi que l'usage de drones destinés à localiser avec davantage de précision les cœurs des foyers d'incendie. Pour l'officier de la Protection civile, il reste à ce corps d'intervention à parfaire ses règles d'efficacité opérationnelles, notamment en introduisant de nouveaux moyens de lutte contre les divers types de sinistres, particulièrement ceux mettant en péril le couvert végétal, dont il est relevé qu'il ne couvre présentement que 4 % du territoire.

Commentant le phénomène de la pyromanie, qui semble

prendre de proportions alarmantes, le colonel Achour se déclare en faveur de «sanctions exemplaires» contre ceux qui mettent en danger le couvert forestier, en raison, dit-il, des dégâts et décès causés par les incendies. Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a réagi avant hier aux incendies, a prévenu qu'«il n'y aura aucune tolérance vis-à-vis des ennemis de la vie et des destructeurs du pays», si jamais les enquêtes révèlent que les feux de forêt déclenchés à travers plusieurs régions du pays lors des dernières 24 heures sont des actes «prémédités».

L. A. R.

Il est en passe d'achever son traitement

L'état de santé du Président Tebboune «en constante amélioration»

LE STAFF MÉDICAL du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, rassure que le Président Tebboune "est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration", a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République.

"Soucieux de tenir informée l'opinion publique de l'évolution de l'état de santé du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hospitalisé dans un hôpital spécialisé en Allemagne, le staff médical affirme que le Président de la République est en passe d'achever son traitement dans le cadre du protocole sanitaire, et son état de santé est en constante amélioration", note le communiqué.

R. N.

Lutte antiterroriste

Darmanin salue la coopération «continue» entre l'Algérie et la France

Le ministre français de l'Intérieur, Gérard Darmanin, en visite de deux jours à Alger, a salué, hier, la coopération «continue» entre l'Algérie et la France, en termes notamment de lutte antiterroriste, relevant que le Président français, Emmanuel Macron, restait «très attaché» à la relation entre les deux pays. «Le président de la République française est très attaché à la relation entre la France et l'Algérie, entre nos deux Etats et nos deux peuples. Je suis venu redire au ministre de l'Intérieur (algérien) la parfaite collaboration de la France sur tous les sujets qui concerneront nos deux ministères», a-t-il indiqué à la presse, au terme de ses entretiens avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du

territoire, Kamel Beldjoud. Le ministre français a souligné la coopération «continue» avec l'Algérie, notamment en termes de sécurité, de lutte antiterroriste, ajoutant avoir évoqué les sujets de lutte contre le terrorisme, de lutte contre l'émigration clandestine et de coopération en matière de sécurité. «Nous avons évoqué les grands sujets qui concernent la grande puissance algérienne ici en Méditerranée, notamment la question libyenne, la question de l'émigration clandestine que l'Algérie subit et à laquelle nous devons répondre, car nous avons des mouvements de population tout au long de cet espace que nous avons en partage», a-t-il dit. Pour sa part, M. Beldjoud a indiqué avoir évoqué avec son homologue les rela-

tions bilatérales «distinguées» et les voies et moyens de les améliorer, ajoutant avoir abordé les questions de l'émigration clandestine, les relations entre les deux secteurs notamment la Protection civile, la formation professionnelle et l'échange entre les différentes structures des deux départements ministériels. «Globalement, nos visions étaient convergentes sur tous les sujets que nous avons abordés. Nous allons œuvrer à consolider nos relations davantage», a-t-il relevé. Après cette rencontre avec son homologue, qui a fait état de «visions identiques dans tous les dossiers discutés», le ministre français de l'Intérieur a été reçu par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indiquant un communiqué des services du Premier ministre. Les échanges

LA QUESTION DU JOUR

Changement à la tête du monde

Suite de la page une

Il n'en reste pas moins qu'entre un président américain de tradition isolationniste et quelqu'un qui serait partisan du "droit" à l'ingérence dans les affaires d'autrui, nous tendons à préférer le premier au second. Le bon côté de Trump, c'est qu'il voulait que son pays cesse de jouer au gendarme dans le monde. Son mauvais côté, c'est principalement sa politique au Moyen-Orient, qui aurait débouché sur la liquidation de la question palestinienne si elle avait pu être menée à son terme. Cette même politique aurait conduit à une nouvelle guerre du Golfe, à la préparation de laquelle s'employaient tant Israël que quelques monarchies du Golfe. L'abandon de l'accord sur le programme nucléaire iranien, ce que son prédécesseur considérait comme sa principale réussite en matière de politique étrangère, en était la condition principale. S'il y a un pays qui devrait se féliciter de la non-élection de Trump, c'est bien l'Iran, qui sous ce dernier s'est vu infliger les pires sanctions économiques décrétées contre un pays, pour reprendre les termes mêmes de leur auteur. On ne qualifierait pas Trump d'interventionniste et encore moins de va-t-en guerre, pourtant sa politique au Moyen-Orient conduisait à un nouvel embrasement régional. Pour autant, il faudrait attendre de voir se préciser la politique de son remplaçant dans cette région du monde et vis-à-vis de l'Iran, ces deux sujets s'étant trouvés liés chez Trump. Si Biden était à tout point de vue diamétralement opposé à Trump, ainsi qu'il s'était défini tout au long de la campagne, on saurait à tout propos quelle serait sa politique. Il suffirait en effet d'inverser à chaque fois celle de Trump. Or, il remportait à peine les primaires démocrates qu'à la surprise de beaucoup à l'intérieur même de son propre camp il exposait les axes d'un programme économique qui frappait par sa proximité avec celui de Trump. Ce qui d'ailleurs avait fait dire à celui-ci qu'il était plagié. S'agissant de la guerre commerciale avec la Chine, une autre initiative de Trump et non des moindres, il y a tout lieu de croire qu'elle ne sera pas remise en cause par Biden, à supposer même qu'elle ne soit pas menée à un point de non-retour, ce dont Trump s'était quand même gardé.

M. H.

qui se sont déroulés au Palais du gouvernement ont porté sur «les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement et diversification», précise la même source. Darmanin a été également reçu par Boukadour, ministre des Affaires étrangères, Meriem Benchaouia

Cour d'Alger

18 ans de prison requis à l'encontre de Tahkout, 12 ans contre Ouyahia et Sellal

■ Le procureur général près la cour d'Alger (chambre pénale) a requis, hier, des peines de 18 années de prison ferme à l'encontre de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et 12 années de prison ferme à l'encontre des ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis pour des faits liés à la corruption.

Par Hocine C.

Le représentant du parquet a également requis une amende de 8 millions de DA à l'encontre de Tahkout, et 3 millions de DA pour chacun des deux accusés,

Accidents de la route 7 décès et 153 blessés durant les dernières 24 heures

SEPT PERSONNES ont trouvé la mort et 153 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié hier par les services de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile sont intervenus également durant cette période pour prodiguer les premiers soins à 9 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à travers les wilayas de Médéa (5 personnes) et Sétif (4 personnes).

Par ailleurs, un total de 415 agents, tous grades confondus, et 67 ambulances ainsi que 61 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers 37 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

K. L.

Conseiller du président de la République Abdelhafid Allahoum se rend au chevet de M^{me} Bouregaa

Le conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, s'est rendu hier au chevet de la veuve de Lakhdar Bouregaa, hospitalisée à la clinique les Glycines (Alger), afin de s'enquérir de l'évolution de son état de santé, a-t-on appris de la Présidence de la République. La même source a précisé que l'état de santé de M^{me} Bouregaa a connu une «amélioration notable». M. Abdelhafid Allahoum lui a réitéré, à cette occasion, les condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, suite au décès du moudjahid Lakhdar Bouregaa, survenu mercredi dernier à l'âge de 87 ans. Le conseiller du président de la République avait également rendu visite, samedi dernier, à la famille du défunt moudjahid, a-t-on indiqué de même source. **R. N.**

Sellal et Ouyahia, avec confiscation de tous leurs biens.

Le procureur général a également requis une peine de dix ans de prison à l'encontre des anciens ministres, Youcef Yousfi, Ammar Ghoul et Abdelghani Zaalane, ainsi qu'une peine de 6 ans de prison ferme contre l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine.

Concernant la famille du principal accusé, la même juridiction a requis une peine de huit ans de prison et une amende de huit millions de DA à l'encontre de Tahkout Rachid, Tahkout Hamid, Tahkout Billal et Tahkout Nacer, avec confiscation de tous leurs biens.

Une peine de 3 ans de prison ferme a été requise à l'encontre des cadres du ministère de l'Industrie, Abdelkrim Mustapha et Terra Amine, et l'ancien directeur des domaines de la wilaya d'Alger, Saleh Boualleg.

Une peine de 2 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA a été requise à l'encontre des autres accusés.

Le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné le principal accusé à une peine de 16 ans de prison ferme et une amende de 8 000 000 DA. Rachid, Hamid et Billal Tahkout ont été, eux, condamnés à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 000 000 DA, tandis que Nacer Tahkout a été condamné à 3 ans de pri-



Ph/D. R.

son et 8 000 000 DA d'amende. Le tribunal a également ordonné le gel de tous les comptes bancaires des sociétés de Tahkout, la confiscation des matériels et l'exclusion des marchés publics pendant 5 ans.

Dans la même affaire, le tribunal avait condamné les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, à une peine de 10 ans de prison

ferme et 500 000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, en état de fuite, écope d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 000 000 DA. L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine, ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme.

L'ancien ministre des Travaux publics, Ammar Ghoul, écope de 3 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a été acquitté des accusations retenues contre lui. Le tribunal de Sidi M'hamed avait également ordonné le versement d'un montant de 309 milliards DA à titre de dommages et intérêts. **H. C.**

Le CPA inaugure une nouvelle agence commerciale à Koléa Un engouement important vis-à-vis des cartes bancaires sans contact

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a inauguré, hier, une nouvelle agence commerciale à Koléa, dans la wilaya de Tipaza, faisant passer à 152 le nombre d'agences de cette banque publique au niveau national, a indiqué son P-dg, Mohammed Dahmani.

Lors de son allocation à l'occasion de l'inauguration de l'agence «138» sise route de Fouka à Koléa, M. Dahmani a fait savoir que cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la banque visant l'extension de son réseau d'exploitation et la contribution au développement de l'inclusion financière.

«Cette nouvelle réalisation conforte le CPA dans sa vocation en tant que banque de proximité à l'écoute de la clientèle», a-t-il affirmé.

Selon le même responsable, dans le cadre de l'extension des capacités de la banque, le réseau du CPA va passer de 150 agences au 31 décembre 2019 à 160 agences d'ici la fin de l'année, selon le P-dg de l'établissement public.

Tablant sur près de dix emplois créés au niveau de chaque nouvelle agence, le même responsable a indiqué que le CPA générera près de 100 emplois à travers ces nouvelles agences.

«Nous avons ouvert une agence à Annaba ainsi qu'un guichet au niveau de l'hôtel Mariott de Constantine. Nous allons inaugu-

rer dimanche prochain une agence commerciale à Tiarét et nous attendons de recevoir l'agrément de cinq à six nouvelles agences de la Banque d'Algérie», a détaillé M. Dahmani.

«D'autres agences CPA sont en cours d'achèvement : celle située au niveau de la Grande mosquée d'Alger dédiée à la finance islamique, une agence à Cherchell (wilaya de Tipaza), une autre à Ain Turk (wilaya d'Oran), nous avons également un projet d'installation d'une agence à Illizi», a-t-il ajouté. Par ailleurs, dans le cadre de son plan de modernisation, le CPA a lancé la carte bancaire sans contact.

Selon son P-dg, le CPA est la première banque en Algérie à intégrer la fonctionnalité «Sans Contact» sur ses cartes VISA internationales.

«Cette carte a été développée dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19. Il y a un engouement important affiché vis-à-vis de ce produit», a-t-il souligné.

De plus, le CPA a développé avec la Banque mondiale un produit destiné exclusivement aux PME, disponible actuellement au niveau de neuf agences-pilotes.

Ce produit baptisé «PME by CPA» et composé notamment de deux offres : «Sahel Nachati» et «Sahel Mahal», destinées aux PME afin de financer leurs opérations cou-

rantes, a expliqué M. Dahmani, précisant que la banque comptait parmi ses clients près de 190 000 PME.

De plus, le premier responsable du CPA a fait part de l'installation en cours de 5 000 terminaux de paiement électronique afin de parvenir à 10 000 TPE, soulignant qu'un programme a été lancé pour accélérer leur activation.

«D'ici le début de la semaine prochaine, nous allons développer un livret d'épargne électronique à puce magnétique. C'est un livret d'épargne offrant plus de traçabilité, de sécurité et de maniabilité», a ajouté M. Dahmani.

De plus, dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance au sein du CPA, le P-dg de la banque procède au déploiement de l'intranet notamment à travers la distribution de 2 000 nouveaux postes d'ordinateur.

«Nous développons également de nouveaux équipements : les guichets automatiques de billets (GAB) à la place des distributeurs automatiques de billets. Les GAB permettront à terme aux clients de bénéficier de plusieurs services sans se rendre à l'intérieur des locaux du CPA, notamment la demande de chèque, la demande de carte bancaire et l'opposition sur sa carte bancaire», a énuméré M. Dahmani, précisant que le CPA a déjà acquis 140 GAB.

Hani G.

Brexit

Reprise des négociations commerciales avec l'UE dès aujourd'hui

■ Les négociateurs britanniques et de l'Union européenne reprendront aujourd'hui les négociations sur un accord commercial post-Brexit à Londres, selon un communiqué publié par Downing Street, alors que des «différences importantes» subsistent entre les deux parties.

Par Mohamed A.

Cette annonce fait suite à un appel entre le Premier ministre britannique, Boris Johnson et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, samedi, «pour un bilan des progrès des

négociations».

«Le Premier ministre a déclaré que, bien que des progrès ont été accomplis au cours des discussions récentes, des différences significatives subsistent dans un certain nombre de domaines, notamment les règles du jeu équitables et la pêche», a indiqué le communiqué.

«Le Premier ministre et la présidente sont convenus que leurs équipes de négociation continueront les pourparlers à Londres la semaine prochaine, à partir de lundi (aujourd'hui, ndlr), afin de redoubler d'efforts pour parvenir à un accord», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'«ils ont accepté de rester en contact personnel sur les négociations».

De son côté, M^{me} von der Leyen a noté que «des progrès ont été réalisés, mais de grandes différences subsistent». «Nos équipes continueront de travailler dur la semaine prochaine», a-t-elle écrit sur Twitter. Plus tôt cette semaine, le National Audit Office (NAO), l'or-



Ph/D. R.

ganisme de surveillance des dépenses du gouvernement britannique, a mis en garde contre des «perturbations importantes» lorsque la période de transition du Brexit se terminera à la fin de l'année.

Quel que soit le résultat des négociations post-Brexit pour un accord de libre-échange entre le

Royaume-Uni et l'Union européenne, il y aura un changement significatif à la frontière en 2021, a déclaré vendredi le NAO. Le NAO a souligné dans son dernier rapport que si le Royaume-Uni a maintenant quitté l'Union européenne, les préparatifs pour gérer la frontière à la fin de la période de transition restent très

difficiles. Le Royaume-Uni et l'Union européenne ont entamé leurs négociations post-Brexit en mars après que Londres a mis fin à son adhésion au bloc le 31 janvier, essayant de conclure un futur accord commercial avant l'expiration de la période de transition du Brexit.

M. A.

Afrique du Sud

La 3^e conférence sur l'investissement dédiée à la reconstruction post-Covid

La 3^e conférence sur l'investissement en Afrique du Sud, qui se tiendra les 17 et 18 novembre, sera consacrée à la collecte de fonds pour la consolidation et la reconstruction économique post-Covid, a annoncé la présidence sud-africaine. La Conférence se concentrera cette année sur la réalisation des engagements pris par le gouvernement en matière de création d'emplois et le développement économique, a indiqué le ministre à la Présidence sud-africaine, Jackson Mthembu.

L'Afrique du Sud fait face à des défis économiques et financiers de longue date qui ont été exacerbés par la pandémie de Covid-19, poussant le gouvernement à s'endetter davantage en ayant recours à plusieurs insti-

tutions financières internationales dont la nouvelle Banque de développement du Groupe BRICS et le Fonds monétaire international (FMI). Cet événement s'appuiera sur les acquis des deux dernières conférences, organisées en 2018 et 2019, et qui ont permis de lever environ 664 milliards de rands (40 millions de dollars), jetant ainsi les bases de l'investissement et d'une croissance économique accélérée, a soutenu M. Mthembu. Il a de même signalé que «le gouvernement révélera à cette occasion les mesures prises pour favoriser un environnement propice à l'investissement, en mettant l'accent sur la reconstruction et la reprise économiques». Le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a annoncé récemment un plan de relance

économique qui repose sur quatre interventions prioritaires, à savoir le développement d'infrastructures, l'augmentation de la capacité de production d'énergie, la création d'au moins 800 000 emplois dans l'immédiat et le soutien d'une croissance industrielle rapide et soutenue. Début septembre, le département sud-africain de la statistique (Stats SA, gouvernemental) avait annoncé que le Produit intérieur brut (PIB) sud-africain s'est contracté de 51 % durant le 2^e trimestre de 2020, notant que cette contraction est due principalement à l'impact du confinement strict mis en place par les autorités sud-africaines depuis fin mars dernier pour lutter contre le Covid-19.

Lylia K.

Chine

L'excédent commercial avec les Etats-Unis s'est encore accru en octobre

L'excédent commercial de la Chine avec les Etats-Unis s'est encore accru de 19 % sur un an en octobre, un nouveau camouflet pour le Président américain Donald Trump qui a déclenché une guerre commerciale contre Pékin. Selon l'Administration chinoise des Douanes, le géant asiatique a dégagé le mois dernier un excédent de 31,37 milliards de dollars avec les Etats-Unis, sur un total de 58,44 milliards, selon des chiffres publiés samedi.

Il s'agit du plus gros excédent

commercial bilatéral chinois cette année après les chiffres de juillet et septembre (32,4 et 34,2 mds USD respectivement), malgré les promesses chinoises d'achat de produits américains.

Depuis son arrivée il y a quatre ans à la Maison-Blanche, Donald Trump a fait de la réduction du déficit commercial avec l'Empire du milieu l'une de ses priorités. Son administration s'est lancée en 2018 dans une guerre commerciale avec Pékin qui s'est traduite par des surtaxes douanières supplémentaires réciproques portant sur de

nombreuses marchandises. Les deux pays ont toutefois signé une trêve en janvier, juste avant que le monde ne soit paralysé par l'épidémie de Covid-19. Au terme de cet accord, la Chine a accepté d'acheter pour 200 milliards de dollars de biens américains supplémentaires sur deux ans. Tous pays confondus, la Chine a enregistré en octobre une hausse robuste de 11,4 % de ses exportations sur un an, soit la meilleure performance depuis le début de l'année. Malgré le ralentissement généralisé de l'économie mondiale pro-

voqué par la pandémie de coronavirus, les exportateurs chinois ont fait preuve de dynamisme le mois dernier : les experts s'attendaient en moyenne à une hausse de 8,9 % seulement des exportations, après une augmentation de 9,9 % en septembre, selon les prédictions de l'agence financière Bloomberg. Signe inquiétant en revanche pour la demande intérieure, les importations n'ont progressé en octobre que de 4,7 %, après un bond de 13,2 % en septembre.

Les analystes misaient sur un gain de 8,8 %.

N. T.

Italie Nouvelles mesures de soutien aux secteurs économiques touchés par la pandémie

LE GOUVERNEMENT italien a décidé de nouvelles mesures financières de soutien aux secteurs économiques et familles touchés par les récentes mesures de restriction dues à l'épidémie de Covid-19. Le montant de ces mesures n'a pas été annoncé dans le communiqué officiel mais les médias italiens évoquent un chiffre d'environ 2,5 milliards d'euros.

Le gouvernement a décidé cette semaine d'instaurer un couvre-feu sur tout le territoire national à 21h00 GMT et de confiner quatre régions dans lesquelles la situation épidémiologique était la plus grave. Les mesures financières décidées dans la nuit prévoient, entre autres, un fonds qui financera de manière automatique les activités économiques des régions qui devraient éventuellement être confinées aussi, un fonds pour compenser les pertes des magasins situés dans les centres commerciaux, ces derniers étant fermés désormais le week-end, etc.

Dans les régions en confinement, classées zone rouge, dans lesquelles les collèges sont fermés, un bonus baby-sitter de 1 000 euros est également prévu.

L'Italie, qui déplore plus de 40 000 morts pour plus de 820 000 cas, tente de juguler la recrudescence de l'épidémie en prenant des mesures localisées pour éviter un reconfinement généralisé, comme au printemps dernier, avec des coûts sociaux et économiques très élevés.

La péninsule va subir cette année sa pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale, avec une baisse du PIB (Produit intérieur brut) estimée pour le moment entre 9 % et 11,5 %, en raison notamment des deux mois de confinement strict imposés en mars et avril.

R. E.

Mostaganem Légère hausse de la production agricole l'an dernier

LA WILAYA de Mostaganem a enregistré l'année dernière une légère hausse de la production agricole végétale et animale, estimée à 1 %, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Plus de 15,293 millions de quintaux (qx) de diverses variétés maraîchères, de viandes blanche et rouge, de miel et de laine ont été produits, en plus de 103 millions de litres de lait et 242 millions d'œufs, a détaillé la DSA.

La contribution de la wilaya de Mostaganem à la production agricole nationale a atteint, lors de cette période, 3,6 %, soit l'équivalent de 125,8 milliards DA, ce qui lui vaut la cinquième place au niveau national en termes de production agricole et la 32^e place en termes de taux de croissance, a-t-on indiqué.

La production de Mostaganem est constituée de 11,45 millions qx de légumes (3^e place au niveau national), dont 5,245 millions qx de pomme de terre (3^e au niveau national) et 1,333 million qx d'agrumes (3^e au niveau national) et l'arboriculture fruitière à 732 000 qx (9^e place) et la viticulture avec 247 000 qx (5^e au niveau national).

La production céréalière a atteint, au cours de la même période, 700 000 qx, les fourrages 713 000 qx, les olives 212 000 qx, les tomates industrielles 105 000 qx et les légumes secs 37 000 qx.

En ce qui concerne la production animale, la wilaya de Mostaganem a enregistré l'année écoulée plus de 155 000 qx de viandes rouge et blanche, 3 370 qx de laine et 1 420 qx de miel, a-t-on fait savoir. La wilaya de Mostaganem compte augmenter sa production de 20 millions de litres de lait par an, après l'entrée en exploitation de nouveaux investissements agricoles dans le bassin de Hassiane (33 projets), qui devront accueillir 4 000 vaches laitières et créer 2 800 nouveaux emplois.

Elle mise également sur l'augmentation des surfaces agricoles irriguées de 40 000 ha actuellement à plus de 60 000 ha, après la réception du périmètre agricole irrigué de la plaine de Mostaganem et du bassin laitier de la commune de Hassiane, qui a nécessité une enveloppe financière dépassant 7,5 milliards DA.

Pour rappel, le secteur agricole dans la wilaya de Mostaganem fournit plus de 80 000 emplois permanents et 7 500 emplois saisonniers qui exploitent 132 000 ha de terres agricoles sur un total de 144 000 ha.

M. L.

Routes/Modernisation

Le dernier tronçon de la voie express Ghardaïa-Laghouat ouvert à la circulation

■ Le dernier tronçon de près de 7 km de la voie express de la RN-1 reliant la sorte Sud de la ville de Ghardaïa aux limites administratives de la wilaya de Laghouat a été ouvert hier à la circulation, au terme de travaux de dédoublement de voies et de modernisation, a-t-on constaté.

Par Hamid M.

Ce tronçon, qui a été mis en exploitation par les responsables des travaux publics de la wilaya, fait partie du segment de 101 km de la voie rapide en cours de réalisation entre Alger et El-Menea, a indiqué à l'APS le directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya de Ghardaïa, Ali Tegggar.

Ce segment de la voie express, qui doit relier le nord et le sud du pays, s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de l'aménagement du territoire visant à optimiser les conditions de circulation routière et la sécurité des usagers sur cette route en passe de devenir la voie expresse à dimension continentale, «la transsaharienne».

Ce projet structurant, qui



PH. T.D.R.

constitue un catalyseur du développement durable des wilayas du Sud, aura des retombées positives sur les différents aspects de la vie socio-économique et un appui au développement de cette région du pays, a estimé M. Tegggar.

L'enjeu de ce chantier d'envergure est la mise à niveau de cet axe routier important en le rendant conforme aux normes des voies express «sur le plan géométrique», par l'élargissement de la chaussée avec des accotements de 2 X 2,5 m et l'éradication de la multitude de «point noirs» sur cet axe ayant maintes fois été le théâtre d'accidents meurtriers, a souligné le DTP. L'ouverture de cet axe routier à la circulation tombe à point nommé pour fluidifier la circulation sur la RN-1 et simplifier l'interconnexion entre les villes du nord et le sud du pays, a-t-il ajouté. Réalisée selon les normes techniques universelles avec des évitements des centres urbains,

cet axe routier revêt une importance stratégique pour la wilaya de Ghardaïa, en raison de ses particularités topographiques, et permet de faciliter l'accès aux wilayas du Sud, de réduire les frais et durée de transport, notamment des produits agricoles, a-t-il noté.

Son tracé permet, en effet, de desservir les grands centres de production, les zones industrielles ainsi que les périmètres agricoles.

Les ingénieurs et techniciens de la DTP étaient chaque jour sur le terrain pour superviser les travaux scindés en plusieurs tranches et confiés à plusieurs entreprises pour un montant estimé à près de 15 milliards de dinars, selon responsables de la DTP.

Cette infrastructure routière a nécessité la réalisation de cinq ponts, d'un passage supérieur, de 29 dalots de 7 intersections avec la RN-49 vers Ouargla, la RN-107 vers Brezina (El-

Bayadh), le chemin de wilaya 33 vers Guerrera et le chemin de wilaya 147 vers Daya Ben Dahoua.

Le projet, qui constitue l'ultime étape pour la concrétisation de la route express Nord/Sud «épine dorsale» de la dynamique de l'économie nationale et de l'équilibre territorial, doit s'étendre jusqu'à El-Menea sur 260 km.

Dans ce sens les pouvoirs publics viennent de lancer l'étude de modernisation, de renforcement et de dédoublement d'un tronçon routier de la RN-1 sur 260 km entre Ghardaïa et El-Menea, a-t-on fait savoir.

L'étude, qui a été confiée au bureau d'études «SET-Oran», porte essentiellement sur le dédoublement en 2X2 de la voie de la RN-1 reliant le carrefour giratoire entre la RN-1 et la RN-49 à une trentaine de km de Ghardaïa et la ville d'El-Menea, a précisé Ali Tegggar.

H. M.

Mostaganem

5 ha de la forêt de Bourahma détruits par un incendie

Un incendie, qui s'est déclaré à la forêt de Bourahma (wilaya de Mostaganem), a détruit 5 hectares du couvert végétal, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile.

L'incendie, qui s'est déclaré vendredi aux environs de 15h30 à la forêt de Bourahma, près du village de Ouled Adda dans la commune de Benabdelmalek Ramdane (est de

wilaya), a ravagé 5 ha de différentes espèces d'arbres dont le pin et la broussaille. L'opération d'extinction, qui a duré plusieurs heures, a vu la mobilisation d'engins de l'unité principale de la Protection civile de Mostaganem, quatre unités secondaires de Kharouba, Sidi Ali, Ain Tédélès et Sidi Lakhdar, outre des moyens de l'unité de lutte contre les incendies de la Protection civile,

en plus de l'implication des services des forêts et des communes.

Les services de la Protection civile ont ensuite mis en place un dispositif de surveillance en lançant une opération de refroidissement pour éviter l'apparition de nouveaux foyers à cause du vent violent enregistré dans la wilaya vendredi, a-t-on indiqué.

K. N.

El Tarf

Remise des clés de 300 logements publics locatifs à leurs bénéficiaires à El Chatt

Trois cents logements publics locatifs (LPL) réalisés à la cité Bouhdeb dans la commune d'El Chatt (El Tarf) ont été attribués à leurs bénéficiaires, a-t-on appris samedi du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi). Une cérémonie de remise des clés a été organisée jeudi dernier au niveau du site concerné, dans le strict respect des mesures de prévention et de lutte contre la pandémie liée au coronavirus.

Il s'agit d'un nouveau quota

qui vient s'ajouter au 100 logements du même type attribués récemment dans cette commune où il est, par ailleurs, prévu, a souligné M. Souab, la distribution, dans une quinzaine de jours, de 200 autres unités et ce, dès l'achèvement des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) et autres aménagements nécessaires.

Les 80 logements restants seront, quant à eux, remis à leurs bénéficiaires dans le mois qui suivra, a-t-il ajouté.

Le programme d'habitat en

cours au niveau de la wilaya d'El Tarf porte, a signalé le directeur de l'Opgi de la wilaya d'El Tarf, sur la construction d'un total de 12 000 logements de différents segments, dont la distribution «se fera progressivement», le reste étant «tributaire» de l'achèvement de l'ensemble des travaux nécessaires (VRD, aménagements extérieurs). 5 000 logements concernant le même programme ont été notifiés aux commissions d'attribution de logement au niveau des dairas, plus de 3 000 autres poursuivent

leurs travaux à un taux d'avancement dépassant les 60 %, alors que pour les 4 000 autres logements le taux des travaux est de moins de 60 %, a-t-il détaillé. Tout en rappelant les efforts fournis par l'Etat dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des postulants, Souab Abdenasser a indiqué que les logements sociaux attribués sont dotés de l'ensemble des commodités requises, à même de permettre à leurs bénéficiaires de disposer d'un toit à la mesure de leurs attentes.

Baya F.

A partir d'aujourd'hui

«La citadelle d'Alger» ouverte au public

■ La citadelle d'Alger, monument historique datant de la fin du XVIII^e siècle, siège du pouvoir politique de la Régence d'Alger à la fin de la période ottomane, ouvrira ses portes aux visiteurs à partir d'aujourd'hui, avec un parcours comprenant les parties restaurées du site, a-t-on appris auprès de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc).

Par Abla Selles

Après plusieurs opérations de restauration non abouties, des travaux d'urgence et de sauvegarde de la citadelle d'Alger ont été entamés en 2005, au niveau de neuf bâtisses du site, avant que les travaux de restauration ne soient engagés en 2011. Aujourd'hui, la restauration de ce monument historique et culturel est terminée et il sera ouvert aujourd'hui au public. A cette occasion, l'Office organise une exposition sur les métiers de la restauration utilisés lors des opérations de réhabilitation de ce monument situé sur les hauteurs de La Casbah d'Alger et également connu sous le nom de «Dar Essoltane».

Un parcours de visites guidées des parties restaurées a été élaboré et passe par le quartier des janissaires, le bain des janissaires ainsi que le bastion 5.

Des visites sont programmées tous les jours de 9h00 à 17h00 avec des droits d'accès fixés à 500 DA pour les adultes, 250 DA pour les 10-18 ans et gratuit pour les enfants de moins de 10 ans, précise l'Ogebc.

Construite au début du XVI^e

siècle, plus exactement en 1516, sous l'égide de Baba Aroudj, la citadelle d'Alger a été achevée véritablement en 1591. Au tout début, ce haut lieu était destiné à des activités purement militaires, abritant des unités de l'armée des janissaires en remplacement de l'ancienne forteresse située près de la mosquée de Sidi Ramdhane à La Casbah.

La situation durera ainsi pendant un siècle, jusqu'en 1817, date à laquelle le dey Ali Khodja a décidé de quitter le palais «Djenina» (basse Casbah) qui abritait le siège du gouvernement d'Alger de l'époque, pour s'installer dans la haute Casbah ; et plus précisément dans cette citadelle où il mourut peu après.

Officiers et soldats janissaires se sont relayés en ces lieux nostalgiques faisant la gloire de leur cité, menant des batailles et portant haut une armée des plus redoutables en ce temps-là. Son successeur, le dey Hussein Pacha, a apporté les transformations nécessaires à cette caserne de janissaires pour l'adapter aux besoins du dernier souverain d'Alger et de sa suite. L'édifice, devenu siège du pouvoir, abrite l'aile réservée au dey qui entoure



une immense cour de marbre blanc et où s'est produit le fameux incident du «coup de l'éventail» à l'encontre du consul français, en 1827.

L'aile réservée aux femmes, ou gynécée, les salles de réunion ou diwan, la mosquée privée du dey et de sa suite, le jardin d'été, la poudrière et les cinq batteries réparties sur les différentes ailes du palais en sont les principales composantes. Une autre aile a été érigée à l'intérieur de la citadelle et réservée aux beys d'Oran, de Constantine et de Médéa (ex-Titteri) pour leur séjour à Alger ou pour leur réunion avec le dey. Le monument renferme, d'autre part, la mosquée des janissaires et une poudrière pour la fabrication du salpêtre, unique spéci-

men architectural en Algérie et dans le Maghreb. Cet édifice était la résidence permanente du dey Hussein Pacha – dernier dey d'Alger – durant 12 années avant l'expédition française de 1830. Durant les premières années de l'occupation française, ce lieu a été transformé en caserne de l'armée coloniale pour devenir ensuite un hôpital militaire. Le général De Bourmont en a fait, un peu plus tard, sa résidence. Jugeant le style architectural du palais inadéquat avec la façon de vivre occidentale, il y apporta des transformations importantes.

La forteresse fut scindée en deux par une route, et le quartier qui jouxtait La Casbah où se trouvait la maison de l'agha ainsi que beït el Mel (ministère des

Finances) fut complètement détruit afin d'isoler la forteresse. L'aile du khodja, qui était premier responsable de la garde privée de Dar El Malik, a subi une destruction en règle, tandis que les décorations et autres ornements des piliers ont disparu.

La mosquée des janissaires, au sud de l'aile du khodja, a, elle aussi, connu, durant la période coloniale, des transformations radicales, ce qui l'a complètement dénaturée. Le palais du dey a été classé monument historique en 1887, tandis que la mosquée et la poudrière voisines furent aménagées, en 1930, en musée colonial militaire qui fut pillé par les Français à l'indépendance de l'Algérie en 1962.

A. S.

Prix Femina

Serge Joncour récompensé avec «Nature humaine»

Au départ, trois romancières et deux romanciers étaient en finale pour le prix Femina du roman français, remporté par Serge Joncour. Le prix Femina du roman français est donc tombé, et c'est Serge Joncour qui l'a remporté, avec son livre intitulé «Nature humaine», ont annoncé les éditions Flammarion, qui publient l'ouvrage. Le Femina a éliminé deux livres qui avaient du succès chez les jurys des prix littéraires d'automne, «Chavirer» de Lola Lafon et «Héritage» de Miguel Bonnefoy. Les romans de Thierry Clermont, Olivia Elkaim, Marie-Hélène Lafon et Diane Mazloum ont été écartés. Six œuvres étaient également en

finale pour le prix Femina du meilleur essai, remporté par Christophe Granger, pour «Joseph Kabris ou les possibilités d'une vie (1780-1822)». «Un destin extraordinaire qui nous

conduit de Bordeaux aux îles Marquises, d'un baleinier aux foires en Europe», selon le journaliste Xavier Mauduit. Les prix Goncourt, qui devaient être décernés le 10 novembre, et Interallié,

prévu le 18, ont été reportés. «Le prix Goncourt est remis à une date indéterminée puisque le 10 novembre les librairies ne seront pas ouvertes. Pour les académiciens il n'est pas ques-

tion de le remettre pour qu'il bénéficie à d'autres plateformes de vente», a écrit le prix Goncourt dans un communiqué, rappelle t-on.

L. B.

Brokk'Art

Des ateliers de théâtre au menu

Brokk'Art vous propose un atelier d'initiation aux techniques de théâtre destiné aux adultes et aux adolescents de 14 à 17. Animé par Taos Azzam, licenciée en psychologie à l'Université des Sciences humaines d'Angers, elle est détentrice du Certificat d'études théâtrales obtenu au

Conservatoire régional d'art dramatique d'Angers. Durant 5 années, elle intervient au sein de différents organismes en France en tant que comédienne et metteur en scène, liant le théâtre et la psychologie. Elle repart sur les bancs de la fac pour une maîtrise professionnelle en GRH. Depuis 2015,

Taos Azzam intervient dans plusieurs écoles d'art et cabinets de coaching à Alger avec différents publics : enfants, adolescents et adultes. Au programme, plusieurs thèmes sont prévus. Il y a travail de groupe, affirmation de soi, développement des expressions verbales et non verbales,

extériorisation des émotions, socialisation, mise en situation par des personnages imaginaires, jeux de confiance en soi et groupe et travail du corps et de la respiration. Le premier cours commence aujourd'hui de 10h à 12h chez Issue 98.

R. C.

Littérature

Suzanne Noël, la nouvelle héroïne de Leïla Slimani

Aux côtés de l'illustrateur Clément Oubrier, la romancière signe «À mains nues», une BD sur Suzanne Noël, féministe et pionnière de la chirurgie esthétique en France. «J'ai essayé d'établir une biographie la plus précise possible avec les recherches que j'avais faites sur [elle] et me suis intéressée au monde dans lequel elle vivait», raconte l'écrivaine dans «Le Figaro». «Je me suis posée un tas de questions. Qu'est-ce

que c'était d'être une étudiante en médecine ? Comment était perçue la chirurgie esthétique à cette époque ?».

Elle poursuit : «Je m'intéresse à l'histoire de ces femmes-là parce que je pense que pour beaucoup d'artistes, les histoires qui sont restées secrètes, enfouies dans une forme de silence, sont extrêmement mystérieuses. [...] [Suzanne Noël] était très subversive. Elle a eu un destin exceptionnel par rapport aux femmes de son

milieu». Née en 1878 dans une famille bourgeoise de Laon, dans l'Aisne, rien ne prédestinait cette dernière à la science. Douée en dessin, elle épouse à 19 ans un dermatologue parisien du nom d'Henri Pertat. Certain des qualités de sa femme, il la pousse à passer son baccalauréat. Une fois le diplôme en poche, elle s'inscrit à la faculté de médecine, un milieu fréquenté par les hommes.

C. M.



États-Unis

Victorieux de Trump, Biden promet de rassembler l'Amérique

n Joe Biden a promis samedi d'être le président qui unifiera l'Amérique, après quatre années de tumulte et de divisions, célébrant dans sa ville de Wilmington «une victoire convaincante» face à Donald Trump.

Par Mourad M.

Quelques heures après l'annonce des résultats de l'élection, devant une foule en liesse rassemblée en «drive-in», le démocrate a appelé les Américains à ne plus traiter leurs «opposants comme des ennemis». «Je m'engage à être un président qui rassemble et non pas qui divise», a-t-il lancé lors d'un discours enflammé dans son fief du Delaware. Élu à 77 ans président des États-Unis, il met fin à une séquence politique inédite qui a secoué l'Amérique et le monde. Après quatre jours de suspense tendu, l'ancien vice-président de Barack Obama a franchi le seuil «magique» de 270 grands électeurs. Donald Trump, dont le mandat s'achèvera le 20 janvier, n'a, à ce stade, pas reconnu sa défaite. Dans un message épinglé comme «trompeur» par Twitter, il a au contraire continué à revendiquer une victoire qui lui aurait été volée. «J'ai largement gagné cette élection», a-t-il martelé en lettres capitales. Sans un mot pour son adversaire, Joe Biden a célébré sa «victoire convaincante», tout en tendant la main aux électeurs du président républicain dont il a dit comprendre la «déception». «Voyons-nous, parlons-nous, donnons-

nous une chance», a-t-il insisté, sous le son des klaxons enthousiastes. Il est «temps de penser les plaies» du pays et d'en finir avec les «diabolisations». Remerciant la «coalition large et diverse» qui a porté sa candidature, il a rendu hommage aux Afro-Américains, qui ont joué un rôle central dans sa victoire. «Ils me soutiennent toujours, comme je les soutiendrai». «J'ai fait campagne pour restaurer l'âme de l'Amérique», a-t-il répété. Portant un masque noir, Joe Biden est arrivé en courant sur la scène de son discours de victoire, sur fond d'une chanson de Bruce Springsteen, comme pour démentir l'image de candidat vieillissant qui a pesé sur sa campagne menée en sourdine. Il sera le président le plus âgé de l'histoire des États-Unis au début de son mandat, en janvier. Plus de 350 voitures étaient rassemblées devant la scène, et des milliers de partisans se trouvaient à l'extérieur du grand parking où était installée la scène. Imaginés pour éviter la propagation du coronavirus, ces rassemblements ont porté le message d'un candidat qui a placé la lutte contre la pandémie au centre de son programme. Joe Biden a d'ailleurs annoncé qu'il mettrait en place dès aujourd'hui une cellule de crise sur le Covid-19. Sa colistière

Kamala Harris entrera, elle, dans l'Histoire en devenant la première femme à accéder à la vice-présidence. Toute vêtue de blanc, en hommage aux suffragettes, elle a affirmé samedi qu'elle ne serait «pas la dernière». La sénatrice noire de Californie a rendu hommage aux «générations de femmes», de toutes origines, qui lui ont «ouvert la voie». Un tir de feux d'artifice a conclu la soirée, le nombre «46» s'inscrivant dans le ciel de Wilmington : Joe Biden va devenir le 46^e président des États-Unis. Leurs familles les ont ensuite rejoints sur scène, masquées. L'annonce de la consécration de Joe Biden a provoqué des scènes de liesse à travers les États-Unis. A Washington, des milliers de personnes ont afflué vers la Maison-Blanche et la Black Lives Matter Plaza, une partie de l'artère menant à la résidence présidentielle, renommée au printemps dernier pour dénoncer les violences policières contre les Africains-Américains. «Soulagée. Très soulagée», disait Alex Norton, jeune femme 31 ans, son nourrisson dans les bras. «On sait enfin qu'on ne va pas avoir quatre ans de plus de Donald Trump !». A New York, ville natale du président républicain, un concert de klaxons a accueilli l'annonce de sa défaite. «Je suis ravi», s'exclamait J.D. Beebe, 35 ans. Nombre de dirigeants internationaux de premier plan ont rapidement félicité Joe Biden, renforçant l'idée que personne – ni aux États-Unis, ni ailleurs – ne prenait véritablement au sérieux les recours en justice engagés par l'équipe Trump. La chancelière



allemande Angela Merkel, qui a entretenu des relations difficiles avec Donald Trump, a insisté sur la relation transatlantique «irremplaçable». L'Union européenne, malmenée par l'actuel locataire de la Maison-Blanche, a formé le vœu de Charles Michel d'un «partenariat solide» avec les États-Unis. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, qui souhaitait une victoire de Donald Trump pour sa politique très favorable envers l'État hébreu, a aussi félicité en Joe Biden, un «grand ami d'Israël», espérant «approfondir encore davantage l'alliance spéciale entre les deux pays». En félicitant M. Biden, le Président afghan Ashraf Ghani a souhaité que les liens entre Kaboul et Washington se renforcent dans la lutte contre le terrorisme et le processus de paix, alors que Donald Trump a signé un accord avec les talibans qui entérine le départ des troupes américaines, jugé par certains trop rapide. Barack Obama, 44^e président américain, a salué samedi la victoire «historique de son ami». La date de la

passation de pouvoir est inscrite dans la Constitution : le 20 janvier. D'ici là, les États certifieront leurs résultats, et les 538 grands électeurs se réuniront en décembre pour formellement désigner le président. Donald Trump se trouvait, au moment de l'annonce des résultats, dans son club de golf, non loin de Washington. Il a accusé Joe Biden de se «précipiter pour se présenter faussement en vainqueur». Rien n'oblige le Président républicain à le faire formellement, mais admettre sa défaite fait partie de la tradition à Washington. M. Trump a dès mardi soir adopté une posture très belle, promettant une véritable guérilla judiciaire. Le tempétueux président de 74 ans a échoué à se faire réelle, contrairement à ses trois prédécesseurs Barack Obama, George W. Bush et Bill Clinton. Pour Joseph Robinette Biden Jr., la consécration suprême sera arrivée tard, à l'issue d'une riche vie en politique jalonnée de tragédies. **M. M.**



Commentaire

Expulsion

Par Fouzia Mahmoudi

Les conséquences de la guerre enclenchée sous de faux prétextes par l'administration Bush en 2003 continue à faire des victimes, même si officiellement du côté de Washington l'on considère celle-ci comme terminée. Plusieurs centaines de manifestants ont ainsi conspué samedi les États-Unis devant la Zone verte de Baghdad, où se trouve leur ambassade, à l'appel des pro-Iran qui exigent l'expulsion des troupes de Washington, restées en nombre très restreint et régulièrement visées par des roquettes. «L'Amérique dehors, Baghdad libre !», «Partez ou on vous sort avec nos roquettes», ont notamment scandé les protestataires, mobilisés par Rabaa Allah, la dernière-née des factions armées pro-Iran en Irak, et la plus puissante. Les appels à manifester évoquaient «l'occupant américain» à «bouter hors d'Irak», dix mois après qu'une manifestation anti-américaine a tourné à l'émeute, les pro-Iran encerclant la chancellerie et saccageant l'une de ses entrées. En janvier, 48 heures après l'assassinat près de l'aéroport de Baghdad du général iranien Qassem Soleimani et de son lieutenant irakien Abou Mehdi al-Mouhandis, les forces chiites au Parlement irakien ont voté l'expulsion des 5 200 militaires américains alors présents sur leur sol. Le gouvernement de l'époque avait prétexté ne gérer que les affaires courantes. Le cabinet actuel de Moustafa al-Kazimi, nommé en mai, plaide pour donner «trois ans» aux Américains pour quitter le territoire, après être revenus en 2014 combattre le groupe État islamique (EI). Depuis un an, il y a eu près de 90 attaques, notamment à la roquette, contre l'ambassade américaine, des bases irakiennes abritant des soldats américains et des convois logistiques de sous-traitants irakiens travaillant pour l'armée américaine. À la mi-octobre toutefois, elles ont cessé, les factions irakiennes pro-Iran indiquant qu'elles n'attaqueraient plus l'ambassade à condition que Washington annonce le retrait de ses troupes d'ici la fin de l'année. Reste à voir quelle stratégie adoptera Washington dans les jours prochains pour calmer la colère des manifestants, alors même que la situation est déjà tendue aux États-Unis où l'élection de Joe Biden est loin de faire l'unanimité. D'ici quelques mois, ce sera à lui de démêler la situation irakienne et de trouver une porte de sortie à cette crise. **F. M.**

Birmanie

Pour les législatives, le parti d'Aung San Suu Kyi grand favori

Les Birmanais votaient hier pour permettre au parti d'Aung San Suu Kyi, toujours adulée par une majorité de la population, de conserver le pouvoir. Il s'agit des secondes élections générales depuis 2011, année de la dissolution de la junte au pouvoir pendant un demi-siècle. Chaque électeur se doit d'aller voter pour «écrire sa propre histoire (...) l'histoire de notre pays», a déclaré sur Facebook Aung San Suu Kyi, 75 ans, implorant la population de se rendre aux urnes malgré la récente flambée de coronavirus. Avec plus de 60 000 cas confirmés et près de 1 400 décès, la situation du pays au système de santé défaillant est l'une des plus préoccupantes d'Asie du Sud-Est et de nombreuses voix ont exhorté les autorités à reporter l'élection, en vain. Malgré la pandémie, les files d'attente étaient longues devant plusieurs bureaux de vote de Rangoun où visières,

masques et gel hydroalcoolique étaient distribués. «Je n'ai pas peur d'être infecté. Je me fiche de mourir pour "Mother Suu"», a déclaré à l'AFP Khine Zar Chi, 27 ans. «Nous devons aller voter pour le développement du pays», a relevé Thu Yain Aung, un ouvrier. En 2015, le parti d'Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), avait remporté une victoire écrasante. Mais il avait été forcé d'un délicat partage du pouvoir avec l'armée qui contrôle trois ministères clés (l'Intérieur, la Défense et les Frontières) et 25 % des sièges au Parlement. Le succès de la LND cette fois-ci devrait être plus mitigé. En cause, l'ouverture du champ politique, avec l'apparition de dizaines de nouveaux partis, mais aussi l'échec de «la dame de Rangoun» à conclure la paix avec plusieurs minorités rebelles et son maigre bilan en matière de santé ou de lutte contre la pauvreté. Le Secrétaire général des Nations

unies, Antonio Guterres, a dit espérer la tenue d'«élections pacifiques, ordonnées et crédibles». Toutefois, la légitimité du scrutin est déjà remise en cause. Le vote, dans une grande partie de l'État Rakhine (nord-ouest), où les violences entre militaires et rebelles se sont intensifiées, a été annulé, officiellement pour des raisons de sécurité. Mais pour certains, c'est aussi un moyen de faire taire les partis ethniques qui étaient susceptibles de l'emporter dans la région. Les résultats du scrutin ne seront pas connus avant plusieurs jours. Une fois investis, les parlementaires procéderont à l'élection du président birman. La Constitution empêche Aung San Suu Kyi de prétendre à cette fonction car elle a été mariée à un étranger. Elle pourrait se voir renommer «conseillère spéciale de l'État», un poste créé sur mesure qui lui permet de diriger de facto le pays.



Tournoi Smaïl-Khabatou

Le MC Alger remporte la 1^{re} édition

LE MC ALGER a remporté la 1^{re} édition du tournoi amical de football organisé en hommage à l'ancien entraîneur et défunt Smaïl Khabatou, en s'imposant en finale devant le NA Hussein-Dey aux tirs au but 3-1 (2-2 après le temps réglementaire), samedi au stade Ahmed-Falek d'Hydra (Alger). Les buts du MCA ont été inscrits par Djabour et Frioui, alors que Betrouni et Meftah (sur penalty) ont marqué pour le NAHD. Les quatre réalisations ont été signées en première période. La troisième place du tournoi est revenue au Paradou AC qui a battu, plus tôt dans la journée, la JS Kabylie (1-0). Il s'agit du premier tournoi amical de préparation disputé durant cette intersaison, à une vingtaine de jours du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, dont la première journée est prévue le 28 novembre, précédée une semaine plus tôt par la Supercoupe d'Algérie entre le CR Belouizdad et l'USM Alger, programmée au stade olympique du 5-Juillet (Alger).

Afrique du Nord

Les formations pour l'obtention de la licence CAF/A relancées

LES SESSIONS de formation pour l'obtention de la licence CAF/A, momentanément suspendues en raison de la pandémie de coronavirus, viennent d'être relancées pour les pays de l'Afrique du Nord, selon le département de développement de la Confédération africaine de football (CAF). Cette décision a été prise lors d'une visioconférence ayant rassemblé les Directeurs techniques nationaux (DTN) de trois pays d'Afrique du Nord avec des responsables du département de développement de la CAF. Les travaux ont été dirigés par le secrétaire général adjoint de la CAF, Anthony Baffoe, le directeur du département de développement de la CAF, Raul Chipanda, ainsi que Belhassen Malouche, directeur

technique régional FIFA et membre de la commission technique CAF. L'Algérie était représentée par Ameer Chafik, alors que la Tunisie et le Maroc l'étaient respectivement par Zouita Seghir et Osian Roberts. Ces trois Directeurs techniques nationaux avaient préalablement répondu aux huit critères exigés par la CAF, pour discuter sur les modalités de la reprise de la formation, conditionnée par l'organisation d'un stage de formation de la licence CAF/A. Chaque association membre recevra des instructeurs CAF pour une inspection inopinée, qui aura pour objet de valider le dossier de formation de chaque fédération et signer par la suite la «Convention coaching», une fois finalisée.

Présidence de la LFP

Azzedine Arab (ES Sétif) annonce sa candidature

LE PRÉSIDENT du Conseil d'administration de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Azzedine Arab, a annoncé vendredi soir qu'il se portera candidat à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP). «J'ai décidé de quitter la présidence de la SSPA Blacks Eagles le mois de février ou mars, mais en même temps je vais me porter candidat à la présidence de la LFP», a déclaré Arab lors de l'émission «Studio Live» de la Télévision algérienne.

Le président de l'ESS s'est dit très enthousiaste à l'idée de présider l'instance de gestion de football professionnel «après avoir été membre du bureau exécutif de la LFP pendant sept ans, sous la présidence de

Mahfoud Kerbadj».

Le président Abdelkrim Medouar dont le mandat a expiré dernièrement à la tête de la Ligue de football professionnel (LFP), avait été autorisé à gérer les affaires courantes de cette instance jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale électorale (AGE). Cette AGE aurait déjà dû se tenir, mais l'échéance a finalement été retardée à cause de la pandémie de nouveau coronavirus.

La date de cette assemblée électorale est prévue pendant la période décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, et ce, après l'amendement des statuts de la LFP, essentiellement en ce qui concerne la composante de l'Assemblée générale.

**La liste des 24 joueurs face au Zimbabwe dévoilée
Belmadi prépare son plan,
Bounedjah déjà sur place**

■ Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a dévoilé samedi soir une liste de 24 joueurs, en vue de la double confrontation face au Zimbabwe, prévue les 12 et 16 novembre, comptant respectivement pour les 3^e et 4^e journées (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022.



Belmadi souhaite remporter la première manche

Par Mahfoud M.

Selon la liste publiée sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF), il est à noter le retour du défenseur central Djamel Belameri, auteur d'un début tonitruant sous le maillot de l'Olympique Lyon (France), mais également du milieu offensif Adam Ounas (Cagliari, Italie). Ces deux joueurs n'étaient pas présents lors du précédent stage, vu qu'ils n'avaient pas encore trouvé de club preneur. Le néo attaquant de Nîmes olympique (France) Karim Aribi signe en revanche sa

première convocation chez les «Verts», même si certains estiment qu'elle est prématurée sachant qu'il n'a pas encore retrouvé ses repères avec son nouveau club. L'équipe nationale, qui restait sur une victoire (face au Nigeria 1-0) et un match nul (face au Mexique 2-2), en matchs amicaux disputés en octobre dernier, accueillera d'abord le Zimbabwe le jeudi 12 novembre au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h00), avant de se déplacer à Harare pour affronter les «Warriors» le lundi 16 novembre (16h00, algériennes). Il faut savoir que le coach national est arrivé hier au

Centre des équipes nationales de Sidi Moussa afin de préparer son plan pour cette rencontre et mettre en place le programme en compagnie de son staff. L'attaquant Baghdad Bounedjah, lui, est sur place depuis avant-hier, étant donné qu'il se trouvait en Algérie pour raison personnelle après avoir obtenu l'autorisation de son club employeur, Essad. Pour ce qui est du match de ce jeudi, il se déroulera à huis clos, Covid-19 oblige, alors que la CAF n'a autorisé que l'ENTV à couvrir le match pour éviter justement, selon elle, la propagation du virus. **M. M.**

Liste des 24 joueurs convoqués :

Gardiens : Rais M'bolhi (Al-Ettifaq, Arabie saoudite), Azzedine Doukha (Al-Raed, Arabie saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz, France)
Défenseurs : Mohamed Farès (Lazio de Rome, Italie), Youcef Atal (OGC Nice, France), Aïssa Mandi (Real Betis, Espagne), Djamel Belameri (Olympique Lyon, France), Rami Bensebaini (Borussia

Monchengladbach, Allemagne), Mehdi Tahrat (Abha Club, Arabie saoudite), Réda Halaimia (K Beerschot VA, Belgique)
Milieux : Farid Boulaya (FC Metz, France), Mehdi Abeid (FC Nantes, France), Mehdi Zerkane (Bordeaux, France), Sofiane Feghouli (Galatasaray, Turquie), Adlène Guedioura (Al-Gharafa, Qatar), Ismaël Bennacer (AC Milan, Italie), Haris Belkebla

(Stade brestois, France).
Attaquants : Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC, Qatar), Riyad Mahrez (Manchester City, Angleterre), Adam Ounas (Cagliari, Italie), Saïd Benrahma (West Ham, Angleterre), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd, Qatar), Andy Delort (Montpellier, France), Karim Aribi (Nîmes olympique, France).

Adoption du protocole sanitaire pour la reprise de la compétition

Le Comité d'urgence de la Confédération africaine de football (CAF) a validé vendredi les mesures spécifiques pour le déroulement des rencontres des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun-2021. Ces règles édictées par la Commission d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations, en conformité avec les règles du jeu de la FIFA, portent notamment sur les conditions de tenue des

matchs, le nombre de remplacements autorisés et les conditions de report ou d'annulation des rencontres, précise l'instance africaine. Le seul cas prévu par ces mesures, pouvant entraîner une défaite sur tapis vert, serait qu'une équipe ne puisse pas se déplacer avant un match. Toutes les situations non prévues par ces règles spéciales Covid-19 seront considérées comme exceptionnelles et soumises au Comité d'organisation. «Une volonté pour la CAF de

privilégier le retour au jeu», explique-t-on de même source. Selon le protocole adopté par le Comité d'urgence de la CAF, tout match devra être joué si l'équipe compte au moins onze joueurs (dont un gardien de but) et quatre remplaçants. Dans le cas où une équipe ne peut se rendre sur le lieu du match ou recevoir un match du fait des restrictions de voyage ou autres motifs liés au Covid-19, elle sera considérée comme ayant perdu le match 2-0.

Si une équipe ne dispose pas du nombre minimum de joueurs requis, soit onze joueurs (dont un gardien de but) et quatre remplaçants, elle sera aussi considérée comme ayant perdu le match 2-0. Le nombre de remplacements autorisés est fixé à cinq joueurs par équipe. Chaque équipe bénéficiera de trois opportunités pour effectuer ces remplacements au cours du match. Sur la présence du public, le protocole Covid-19 de la CAF souligne que tous les

matchs doivent se disputer à huis clos. Cependant, si le gouvernement de l'Association hôte souhaite la présence de spectateurs, alors la Fédération en question se devra d'obtenir l'approbation de la CAF, indique cette dernière. La capacité maximale du stade sera, dans tous les cas, limitée. En cas de situations exceptionnelles autres que celles mentionnées, la Commission d'organisation sera consultée pour une décision finale.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bouira

Démantèlement d'un réseau de faux-monnaieurs

UN RÉSEAU de faux-monnaieurs, composé de cinq individus dont un ressortissant malien, a été démantelé par la police à Bouira, a-t-on appris hier, auprès de la cellule de la communication de la sûreté de la wilaya.

Ce réseau a été neutralisé lors d'une opération menée par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité en milieu urbain, a indiqué à l'APS le chargé de communication, le commissaire Samir Toutah.

Agissant sur la base d'informations faisant état d'une activité suspecte d'individus qui écoulaient de faux billets de 2 000 dinars dans la ville de Bouira, les services de la Police judiciaire ont établi et mis à exécution un plan de recherche pour arrêter les membres du dit réseau.

«Les unités de la BMPJ ont réussi à démanteler un réseau de criminels spécialisés dans l'écoulement de la fausse monnaie algérienne sur le territoire

national». Il s'agit, a indiqué le commissaire Toutah, de «deux individus, dont un mineur, qui ont été arrêtés alors qu'ils écoulaient une somme d'une valeur globale de 78 000 dinars en faux billets de 2 000 dinars. Les billets ont été saisis et un autre montant estimé à 28 000 dinars en faux billets a également été récupéré auprès de commerçants».

Poursuivant leur enquête, les éléments de la BMPJ ont arrêté un autre membre de ce réseau. Après une perquisition de son domicile familial, un montant de 80 000 dinars en faux billets a été découvert et saisi, selon les détails fournis par le même officier de police.

«Le fournisseur principal, tête pensante du réseau, est un ressortissant malien qui est toujours en fuite dans les wilayas dans l'ouest du pays», a-t-on fait savoir de même source.

Des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des mis en cause pour les présenter devant la justice, a signalé le commissaire Toutah. **D. R.**

Fréha (Tizi Ouzou)

Une personne tuée et 7 autres blessées dans un carambolage

UNE PERSONNE a trouvé la mort et 7 autres ont été blessées samedi soir dans un accident de la route survenu sur la RN 12, à hauteur de la commune de Fréha (25 km à l'est de Tizi Ouzou). A l'origine du drame, un carambolage mettant en cause

quatre véhicules. Les blessés ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital d'Azazga. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de l'accident.

Hamid M.

Tribunal de Bir Mourad Rais

10 ans de prison requis à l'encontre d'Anis Rahmani, directeur d'Ennahar

LE PROCUREUR de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais (Alger) a requis, hier, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 DA à l'encontre du directeur général du groupe de médias Ennahar, Mohamed Mokaddem, dit Anis Rahmani. Anis Rahmani est poursuivi pour les chefs d'accu-

sation d'enregistrement et de diffusion d'une communication téléphonique qu'il a eue avec un officier supérieur de l'Armée.

Le procès s'est tenu par visioconférence à partir de l'établissement pénitentiaire de Koléa (W. Tipasa) où le prévenu est placé en détention préventive.

R. N.

Joe Biden élu à la Maison Blanche



Djalou@hotmail.com

Cour de Blida

Ouverture du procès de l'affaire Khalifa Bank

■ Le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est ouvert hier, au tribunal criminel près la cour de Blida, en présence de l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, ex-P-DG du groupe Khalifa, outre onze autres accusés, dans un strict respect des mesures préventives de lutte contre le Covid-19, dont la distanciation physique et le port du masque de protection.

Par Hamid H.

Selon la présidente de l'audience, le procès de l'affaire Khalifa Bank a été rouvert après la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015. Tous les accusés dans cette affaire étaient présents à l'audience, exception faite de l'accusé Rehal Amar décédé. Il est également constaté l'absence de nombreux témoins. L'accusé principal Abdelmoumène Khalifa, actuellement en détention, au même titre que d'autres accusés non détenus, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de «constitution d'association de malfaiteurs», «falsification de documents officiels et usage de faux», «vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption», «falsification de documents bancaires» et «banqueroute frauduleuse». Les accusés sont également poursuivis pour «escroquerie, abus de confiance et abus d'influence».

Le tribunal criminel près la cour de Blida avait condamné Abdelmoumène Khalifa, en juin

2015, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA et de la confiscation de l'ensemble de ses biens, pour «constitution d'une association de malfaiteurs, vol en réunion et escroquerie et banqueroute frauduleuse».

Au total, 71 prévenus sont poursuivis dans cette affaire, après le décès de 5 de ceux qui avaient fait appel devant la Cour suprême des verdicts prononcés en juin 2007, alors que le nombre des témoins dépassait les 300 personnes, outre la partie civile et

les victimes. Abdelmoumène Khalifa a été remis à l'Algérie par les autorités britanniques en décembre 2013 «conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire» entre l'Algérie et le Royaume-Uni, suite à l'épuisement de tous les recours introduits auprès de la justice du Royaume-Uni et de la justice européenne. A noter que l'Algérie a signé avec la Grande-Bretagne une convention d'extradition, entrée en vigueur en 2007.

H. H.

Report de l'audience du procès en appel de Tliba au 22 novembre

LA COUR D'ALGER a reporté hier l'audience du procès en appel du député Baha Eddine Tliba au 22 novembre prochain. La décision portant report de l'audience du procès en appel de l'affaire Baha Eddine Tliba, poursuivi pour «blanchiment d'argent, octroi d'avantage et infraction à la réglementation de change et

des mouvements des capitaux de et vers l'étranger», intervient à la demande du collectif de défense de l'accusé.

Septembre dernier, le tribunal de Sidi M'hamed avait prononcé une peine de prison ferme de 8 ans, assortie d'une amende de 8 millions de DA à l'encontre du député.

H. H.

Tlemcen

Plus de 268 ha détruits par des incendies

Quinze foyers d'incendie, déclarés vendredi dernier dans la wilaya de Tlemcen, ont détruit 268,41 hectares, selon un nouveau bilan communiqué hier par la Conservation des forêts.

Le chef de service protection animale et végétale, Lachguer

Mohamed, a indiqué à l'APS que les derniers incendies ont ravagé 150 ha dans la commune de Honaine, 85 ha à Ouled Mimoune, plus de 23 ha à Msirda Fouaga et 10 ha à Ain Talout, soulignant que les incendies ont tous été maîtrisés. Les flammes ont détruit les

broussailles et un nombre d'arbres de pin d'Alep, de pins et arbres fruitiers et des ruches, selon la même source, qui a signalé que l'évaluation des dégâts se poursuit. M. Lachguer a également fait savoir qu'une enquête est menée par un comité de

recherche et d'investigation de la Conservation des forêts, en coordination avec la Gendarmerie nationale et la Protection civile, pour connaître l'origine des incendies.

La Conservation des forêts a mobilisé 10 camions d'extinction et 35 agents aux côtés des

éléments de la Protection civile dotés de divers équipements dans les opérations qui ont duré plusieurs heures en raison de terrains accidentés difficiles d'accès et de vents, jusqu'à 3 heures du matin de samedi, selon la même source.

R. N.